

**Inauguration**

## ODCVL, un projet en mouvement

Pionnière du droit aux vacances de qualité pour tous, l'association ODCVL garde comme marque de fabrique cette volonté de défricher l'avenir et d'ouvrir de nouveaux horizons. Ainsi le patrimoine acquis ou construit dans les années 70, le chalet d'Artimont et le Pont du Metty vient de bénéficier d'un plan ambitieux de rénovation.



Le samedi 15 novembre 2008 le préfet des Vosges a inauguré ces travaux.

Le président de l'ODCVL Thierry HUSSON et le maire de la Bresse Guy VAXELAIRE ont accueilli, Madame Jacqueline Bedez-Stouvenel (Conseil Régional de Lorraine), Monsieur Roland Bedel (Vice-Président du Conseil Général des Vosges), Monsieur Jean-Paul Lambert (maire de Gérardmer).

Beaucoup des partenaires de l'association avaient eux aussi répondu présents

illustrant la place de cet autre tourisme dans l'économie locale.

### Quelques chiffres en exemple :

165 salariés  
8,4 millions d'euros de chiffre d'affaires  
2,9 millions d'euros de masse salariale

### sur la commune de la Bresse

42 195 journées  
1,8 million d'euros de chiffre d'affaires  
48 salariés

Les discours des différentes personnalités présentes ont résonné des mêmes qualificatifs soulignant la qualité des activités de l'association et de son projet associatif tourné vers l'animation de ses territoires d'implantation.

En totale cohérence, ce sont à 90 % des entreprises vosgiennes qui sont intervenues dans la réalisation de ce plan d'investissements de plus de 6 millions d'euros sur le massif vosgien avec pour objectifs :

- adapter nos centres aux attentes de nos utilisateurs
- améliorer la qualité de nos services
- ouvrir nos centres à de nouveaux séjours touristiques
- réduire nos coûts de fonctionnement
- remettre aux normes nos centres
- préserver notre patrimoine
- privilégier les matériaux locaux et recyclables.

Toujours en cohérence avec son projet et son territoire, l'association s'est engagée dans une démarche d'agenda 21 pour renforcer sa contribution pour un développement durable préservant l'avenir des hommes et de leur territoire.

Fort de son professionnalisme certifié iso 9001 version 2000 depuis avril 2003 l'ODCVL comptoir de projets éducatifs entend poursuivre son développement et ainsi préparer les touristes de demain car ne l'oublions pas les souvenirs de vacances enfantines sont souvent cités comme déclencheurs du choix de destination des vacances familiales.

Cette journée conclue autour d'un buffet vosgien chaud concocté en temps réel par l'équipe de cuisiniers de la cuisine centrale ODCVL a été une réussite.

L'association a tenu à remercier la collectivité de la Bresse pour sa présence et son accompagnement permanent.



**Portes ouvertes**

## Escaliers MOREL

Spécialisé dans la fabrication d'escalier sur mesure depuis 20 ans avec une production de 900 escaliers sur mesure par an, et après 2 centres d'usinage, nous inaugurons aujourd'hui un nouveau centre 5 axes.

Ce matériel lié à un nouveau logiciel de C.F.A.O. nous permet d'élargir notre gamme et de réaliser des usinages très divers avec une grande précision.

La machine pour l'usinage, les hommes pour assurer une finition et un montage manuel assurent un produit qui font de l'escalier un meuble.

Soucieux des évolutions rapides, il faut être prêts à suivre les tendances de plus en plus contemporaines avec association de l'inox, du verre, du métal au bois qui est un matériau noble, de plus en plus valorisé dans la construction.



Ce centre d'une longueur de 9 mètres permet d'usiner de grandes pièces en pendulaire. Je remercie vivement les représentants, excusés ce jour, des Conseils Général et Régional pour le soutien à cet investissement d'un coût de 300.000 euros. Je profite de cette journée pour remercier tous nos employés, vous tous clients et fournisseurs qui forment une équipe avec un seul objectif : la qualité.

**8 Route de Moyenmont - 88250 LA BRESSE - Tél. 03.29.25.41.59**

## VIE DE LA COMMUNE



### Voiries

#### ● La neige arrive

Afin de faciliter le déneigement du centre ville, travail qui se fait par les services techniques municipaux à partir de 4 heures du matin, il est demandé aux riverains de ne pas laisser leurs véhicules, la nuit, aux abords de la rue de l'Eglise, du Quai des Iranées et de la rue Paul Claudel, mais de privilégier le stationnement sur des parkings, soit celui du « Vieux Moulin » ou encore derrière la mairie. Il est également demandé de regrouper les véhicules afin de permettre un déneigement plus efficace au centre ville.

L'Adjoint Délégué, Claude Thirard

#### ● Déneigement des trottoirs

La commune depuis plusieurs années s'est engagée à la création de nombreux trottoirs à proximité du centre ville et par là même à réaliser l'hiver le déneigement de ceux-ci.

Néanmoins, nous tenons à rappeler la responsabilité de chacun pour ce qui concerne la partie privative.

La loi prévoit en effet, vu le Code des Communes (Art. L 131-1 et L 131-2) et vu le Règlement Sanitaire Départemental (Art. 99-8),

Considérant qu'il y a lieu en période hivernale de faire assurer tant la commodité de passage aux usagers des trottoirs en agglomération, que de prévenir tout danger qui pourrait résulter de la présence de verglas et de neige sur les trottoirs,

Article 1<sup>er</sup> - Par temps de neige ou de verglas, tout propriétaire riverain d'une voie ouverte à la circulation publique, est tenu d'assurer ou de faire assurer l'entretien du trottoir dans la portion comprise dans l'axe de ses limites séparatives.

Article II - Le déneigement d'une largeur raisonnable et suffisante de ce même trottoir, ainsi que l'ouverture d'un passage pour les piétons et éventuellement l'écoulement des eaux de fonte devront être effectués et entretenus régulièrement.

Comptant sur votre participation et votre sens du civisme -

Claude THIRARD



### Divers

#### ● Trophées 2008

Ce samedi 20 décembre 2008, ce sont 103 « jeunes pousses bressaudes », représentant 15 spécialités sportives, que la municipalité a accueillies à la salle des fêtes en compagnie des dirigeants de la Bressaude pour les récompenser de leurs vertus tout au long de cette saison.

Suivant le chemin tracé par F. Poirot, ancien adjoint aux sports, M. Jean-Pierre Savoye adressa ses félicitations à toutes et tous, remercia les STM, le service COMM de la ville et mit en valeur le rôle important des parents.

Pour cette 12<sup>ème</sup> édition des « trophées » la commune a offert à chacun une lampe frontale équipée d'une dynamo respectant la dynamique de la charte du développement durable de notre ville.

Une nouveauté cette année : la municipalité a créé un Diplôme d'Honneur de la ville afin de récompenser l'action citoyenne des bénévoles.

Ce sont douze bénévoles, présentés par leur association respective, qui se sont vus honorés par M. le Maire.

La municipalité a décerné le diplôme n°1 à Jean-Marie Durivaux, président de la Bressaude.

M. le Maire clôtura cette belle fête en mettant l'accent sur le « vrai lien social » qui est tissé entre les familles, les bénévoles, les pratiquants et la commune à travers des valeurs sociales du sport.

Vive les trophées 2009.

J-P. Savoye, adjoint délégué



**Inauguration**

## Du pain ...au lard

Merci, à tous ceux qui nous ont aidés dans ce projet : le Conseil Général, le Conseil Régional, la commune de la Bresse, la CCHMo, nos clients qui nous ont fait confiance et, notre équipe de professionnels qui s'est investie au maximum. Ce sont eux les vrais ingrédients indispensables à la bonne marche de notre entreprise. Ils sont la garantie de la qualité de nos produits.



**1A Grand Rue - 88250 LA BRESSE - Tél. 03.29.25.10.28**

**Fermeture**

## Fermeture de la Boulangerie Vosgienne OUBRE

Depuis la Toussaint les rideaux sont fermés et les 12 employés en congés attendaient une réouverture le 1er décembre avec une nouvelle enseigne. Malheureusement, tous fidèles au poste à cette date, ils ont dû se rendre à l'évidence de la fermeture définitive sans repreneur, et ont, pour avoir plus de renseignements, contacté la mairie qui, elle non plus, n'avait pas été informée au préalable de la situation.

En fait la liquidation judiciaire de l'entreprise a été prononcée par le tribunal de commerce d'Epinal le 9 décembre. Pour aider les salariés licenciés économiques de ce fait, M. le Maire et Claudine Vincent-Viry au titre du volet « emploi » de la commission des affaires économiques, les ont rencontrés et ont organisé deux réunions d'informations avec l'ANPE, qui reviendra en janvier les accompagner sur place.

**Reprise**

## Aux 4 Saisons...

C'est pour elle un retour aux sources puisque pendant de nombreuses années, elle accompagnait sur les marchés ses parents (famille ROMARY), producteur de légumes et horticulteurs.

Marie-Jo NOEL prend le relais...

Ce sont désormais, deux amies qui vous accueilleront.

Rien ne changera sur les rayons : variétés, qualité, grand choix dans tous les produits, promotions et conseils !

Christine et Marie-Jo vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

3 rue de l'Eglise - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 25 37 60

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche matin de: 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h

